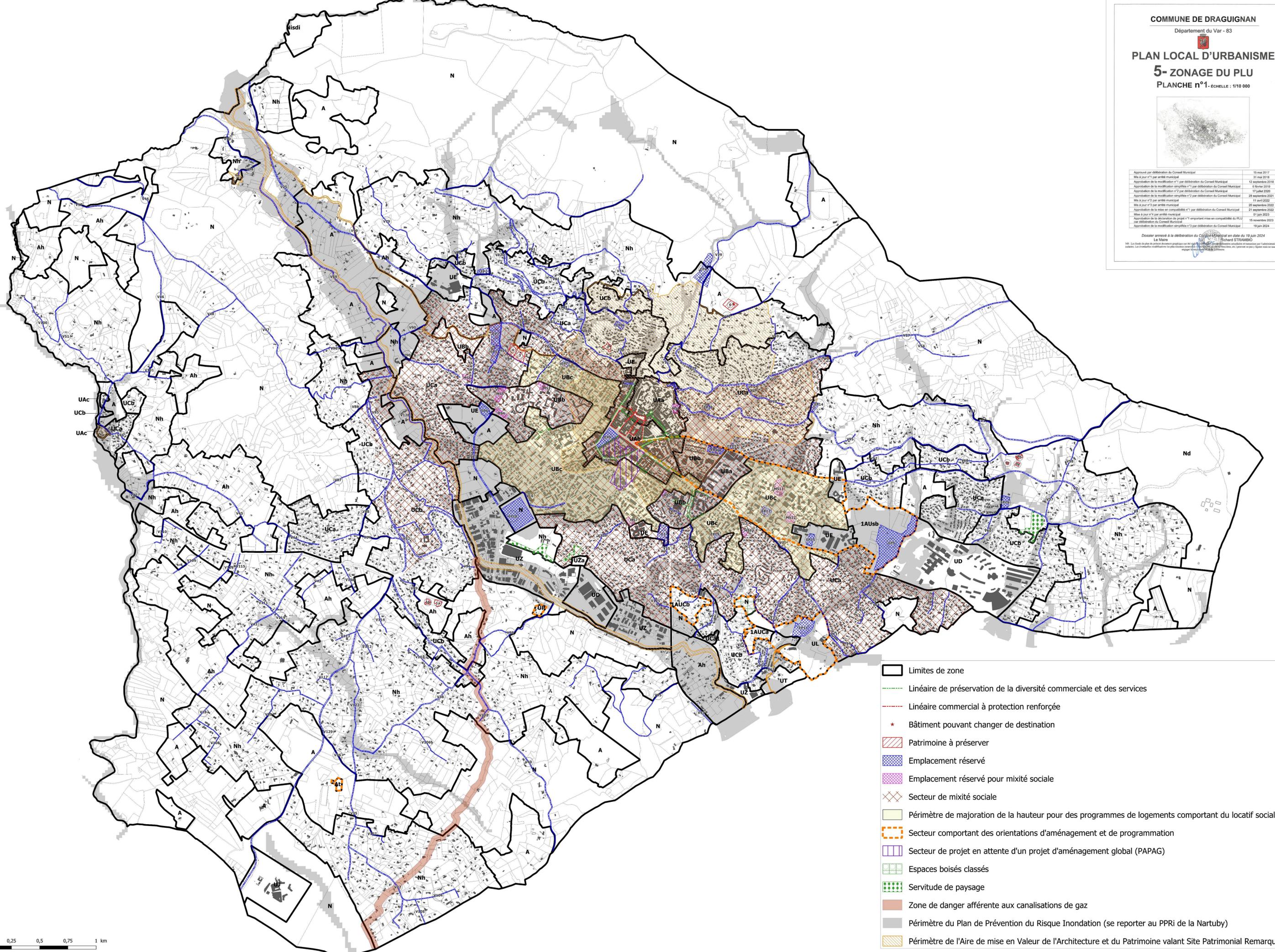


Approuvé par délibération du Conseil Municipal	15 mai 2017
Mise à jour n°1 par arrêté municipal	31 mai 2018
Approbation de la modification n°1 par délibération du Conseil Municipal	12 septembre 2018
Approbation de la modification simplifiée n°1 par délibération du Conseil Municipal	6 février 2019
Approbation de la modification n°2 par délibération du Conseil Municipal	17 juillet 2020
Approbation de la modification simplifiée n°2 par délibération du Conseil Municipal	20 septembre 2021
Mise à jour n°2 par arrêté municipal	11 avril 2022
Mise à jour n°3 par arrêté municipal	20 septembre 2022
Approbation de la mise en compatibilité n°1 par délibération du Conseil Municipal	21 septembre 2022
Mise à jour n°4 par arrêté municipal	01 juin 2023
Approbation de la déclaration de projet n°1 comportant mise en compatibilité du PLU par délibération du Conseil Municipal	15 novembre 2023
Approbation de la modification simplifiée n°3 par délibération du Conseil Municipal	19 juin 2024

Dossier annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 19 juin 2024
 Le Maire
 M. Richard STRAMBIGO
 NB : Les fonds de plan du présent document graphique ont été réalisés par le Service d'Urbanisme et transmis par l'Administration de la commune. Les éventuelles modifications aux plans doivent être effectuées par le Service d'Urbanisme.

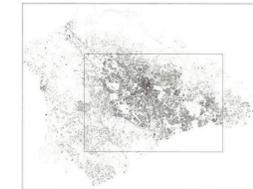


- Limites de zone
- Linéaire de préservation de la diversité commerciale et des services
- Linéaire commercial à protection renforcée
- Bâtiment pouvant changer de destination
- Patrimoine à préserver
- Emplacement réservé
- Emplacement réservé pour mixité sociale
- Secteur de mixité sociale
- Périmètre de majoration de la hauteur pour des programmes de logements comportant du locatif social
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (PAPAG)
- Espaces boisés classés
- Servitude de paysage
- Zone de danger afférente aux canalisations de gaz
- Périmètre du Plan de Prévention du Risque Inondation (se reporter au PPRI de la Nartuby)
- Périmètre de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine valant Site Patrimonial Remarquable

PLAN LOCAL D'URBANISME

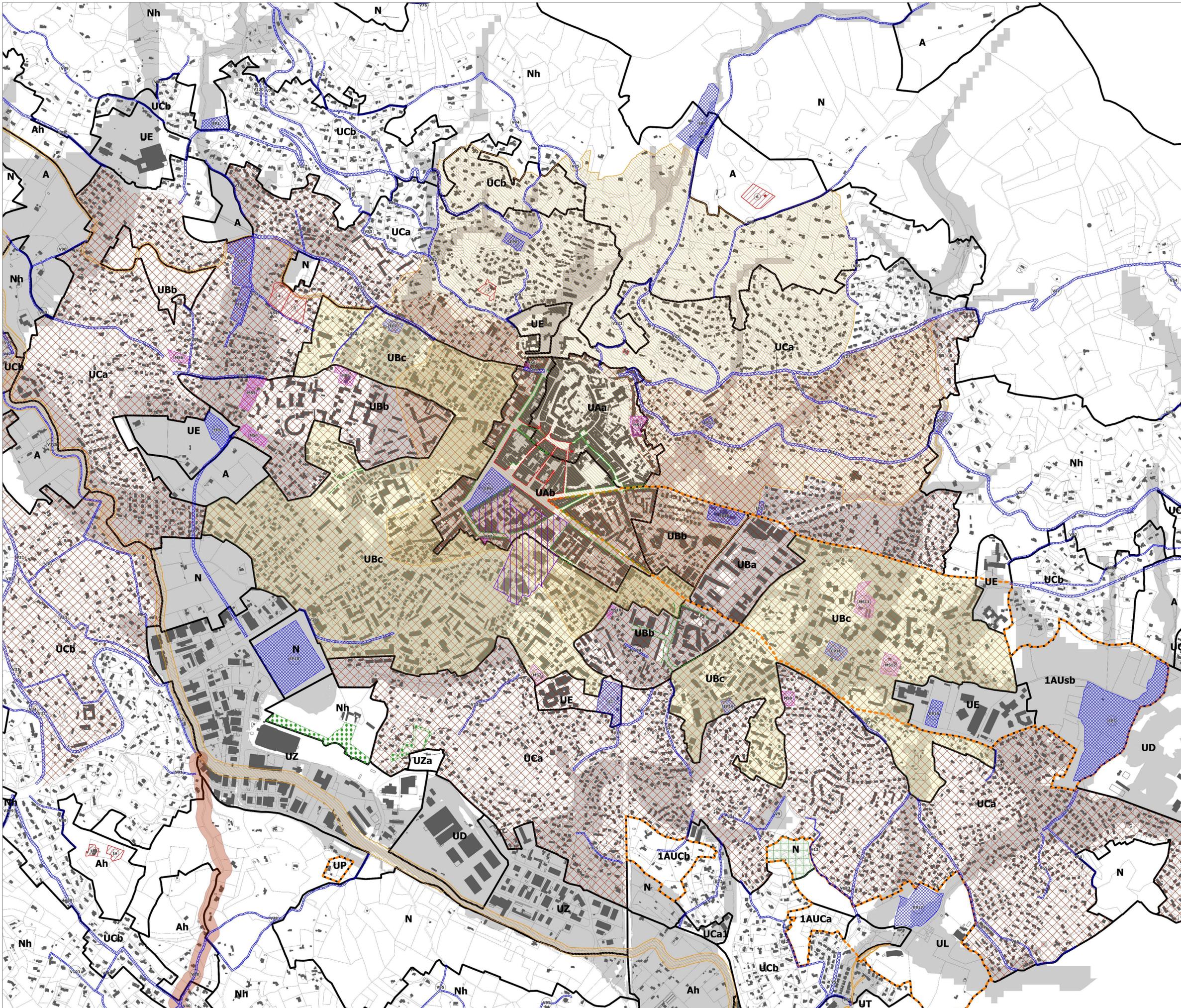
5- ZONAGE DU PLU

PLANCHE n°2- ECHELLE : 1/5000



Approuvé par délibération du Conseil Municipal	15 mai 2017
Mis à jour n°1 par arrêté municipal	31 mai 2018
Approbation de la modification n°1 par délibération du Conseil Municipal	12 septembre 2018
Approbation de la modification n°2 par délibération du Conseil Municipal	6 février 2019
Approbation de la modification n°2 par délibération du Conseil Municipal	17 juillet 2020
Approbation de la modification simplifiée n°2 par délibération du Conseil Municipal	28 septembre 2021
Mis à jour n°2 par arrêté municipal	11 avril 2022
Mis à jour n°3 par arrêté municipal	20 septembre 2022
Approbation de la mise en compatibilité n°1 par délibération du Conseil Municipal	21 septembre 2022
Mis à jour n°4 par arrêté municipal	01 juin 2023
Approbation de la déclaration de projet n°1 important mise en compatibilité du PLU par délibération du Conseil Municipal	15 novembre 2023
Approbation de la modification simplifiée n°3 par délibération du Conseil Municipal	19 juin 2024

Dossier annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 19 juin 2024
 Le Maire **Richard STRAMBIO**
 NB: Les fonds de plan de ce document graphique ont été réalisés par le Service d'Urbanisme de la Commune de Draguignan, en 7 pages et par 7 jours mais ne peuvent être utilisés sans l'autorisation écrite de la Commune de Draguignan.



- Limites de zone
- Linéaire de préservation de la diversité commerciale et des services
- Linéaire commercial à protection renforcée
- Bâtiment pouvant changer de destination
- Patrimoine à préserver
- Emplacement réservé
- Emplacement réservé pour mixité sociale
- Secteur de mixité sociale
- Périmètre de majoration de la hauteur pour des programmes de logements comportant du locatif social
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (PAPAG)
- Espaces boisés classés
- Servitude de paysage
- Zone de danger afférente aux canalisations de gaz
- Périmètre du Plan de Prévention du Risque Inondation (se reporter au PPRI de la Nartuby)
- Périmètre de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine valant Site Patrimonial Remarquable